

Déclaration du Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Mertzig pour la mandature 2018 -2023

Le 8 octobre 2017, les citoyens de Mertzig se sont prononcés clairement pour un changement politique dans leur commune en attribuant sept mandats sur neuf au groupement politique « m-team.lu » qui a ainsi remporté les élections. Les nouveaux élus se sont réunis le 14 octobre 2017 au secrétariat communal pour procéder à la formation du nouveau collège des bourgmestre et échevins qui se compose comme suit:

Bourgmestre: Monsieur Mike POIRÉ, juriste;
Premier échevin : Monsieur Stefano D'AGOSTINO, politologue;
Deuxième échevin : Madame Isabelle CONZEMIUS, épouse ELSEN, éducatrice graduée.

Tous ont été élus à l'unanimité. L'ordre des nominations reflète ainsi le vote démocratique du scrutin du 8 octobre 2017.

Les conseillers communaux sont: Madame Mady WEBER, épouse Bormann, éducatrice; Monsieur Amaro GARCIA GONZALEZ, instituteur; Monsieur Luc WEILER, employé de banque; Monsieur Fernando FERREIRA, électricien; Madame Cathy MEURISSE, épouse HOFFMANN, responsable des ressources humaines; Madame Myriam HANSEN, épouse HOLZEM, institutrice.

La déclaration du collège des bourgmestre et échevins figure sous le thème du renouveau pour Mertzig. Nous proposons une autre façon de faire de la politique, surtout en ce qui concerne nos rapports: entre nous, avec vous, avec nos voisins.

Par miles priorités figure notamment la modernisation de la structure informatique et communicationnelle de la commune de Mertzig pour la rendre plus proche de ses citoyens. Le collège des bourgmestre et échevins entend également rétablir le dialogue avec le personnel enseignant, en vue de la création d'un cadre scolaire optimal. Il s'engagera pour une commune sûre, propre, juste et assurant une grande qualité de vie.

Il est primordial que les infrastructures et le personnel soient à la hauteur de la forte croissance démographique qu'a connue la commune au cours des dernières décennies. Dans une commune qui a tant grandi, il est essentiel d'œuvrer au renforcement de la cohésion sociale. En matière d'inclusion, le collège échevinal juge indispensable de rendre les infrastructures communales accessibles à tout public, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Nous œuvrerons également pour une commune efficiente sur le plan énergétique et respectueuse de l'environnement, et qui dispose de finances publiques saines.

1. MERTZIG: UNE COMMUNE PLUS MODERNE ET PLUS PROCHE DE SES CITOYENS

a. Information et communication

Outils de communication traditionnels et modernes. Le contact entre les citoyens et leur commune doit être simple. Mise à part le téléphone, nous voulons utiliser davantage les outils de communication modernes, tels qu'internet, E-mail, SMS (p.ex. le Service sms2citizen) et les réseaux sociaux. Nous mettrons en place une politique d'information systématique aux citoyens, qui combinera les outils de communication modernes et traditionnels. Ainsi, nous prévoyons qu'un nouveau site internet, fournissant des informations sur toutes les actualités de notre commune, devienne la carte de visite de notre village. En parallèle, une application pour téléphones mobiles sera mise en place, afin de garantir que toute information arrive directement à destination des citoyens.

Panneaux électroniques d'information. Une borne informative sera installée auprès de l'administration communale, permettant à chaque citoyen de se tenir informé des actualités communales. En outre, et afin d'informer les citoyens à propos d'événements importants concernant la commune et de les tenir au courant sur les activités des clubs et associations, nous prévoyons l'installation de panneaux électroniques d'information aux entrées principales de Mertzig.

Report-it. Afin que les citoyens puissent, via leur téléphone portable, ou à travers le site internet, à tout moment communiquer au service technique un défaut ou manque lié à une infrastructure publique, une application/rubrique Report-it sera mise en place sur le site internet de la commune.

Gestion des chantiers. Une communication systématique sur des chantiers actuels et futurs dans la commune sera garantie.

b. Services au citoyen

Heures d'ouverture des services communaux plus flexibles. Chaque citoyen doit avoir la possibilité d'effectuer ses démarches administratives d'une manière simple et rapide. Ainsi, notre intention est, après concertation avec le personnel communal, d'augmenter la flexibilité des horaires d'ouverture hebdomadaire des services administratifs.

Heures de consultation pour citoyens. Nous prévoyons d'organiser régulièrement des « heures de consultation pour citoyens », leur permettant de transmettre leurs préoccupations et suggestions au bourgmestre, respectivement aux membres du collège échevinal.

Personnel communal bien formé. Le personnel communal administratif et technique joue un rôle important dans le contact avec le citoyen. La commune doit être un Employeur moderne et garantir,

à travers des concepts motivants, que le personnel puisse accomplir ses tâches avec engagement et à la plus grande satisfaction des citoyens.

e-Mertzig et simplification administrative. Tout en respectant les aspects juridiques et techniques tels que la signature électronique de documents, nous voulons permettre aux citoyens d'effectuer une grande partie de leurs démarches administratives via un Service online.

Consultation en ligne de documents personnels. Afin de garantir au citoyen toute transparence concernant ses dossiers ou démarches administratifs, nous prévoyons de mettre en place un service similaire à la plateforme nationale myguichet.lu. Ce système devrait lui permettre de consulter électroniquement et à tout moment le statut actuel de ses dossiers.

Médiation communale. Les conflits de voisinage font également partie de la vie quotidienne de Mertzig. Dans la plupart des cas, le bourgmestre n'est pas compétent pour y arbitrer, à moins que l'ordre public communal ne soit troublé. Afin d'éviter une action civile au juge d'instruction, nous voulons à l'avenir diriger les citoyens vers les services du Centre de médiation civile et commerciale (CMCC), compétent pour gérer ce genre de situations.

c. Transparence

Séances publiques du conseil communal. Toutes les séances du conseil communal (avec leur ordre du jour) seront systématiquement annoncées, et les rapports complets seront publiés en ligne dans un délai court.

Accès en ligne aux documents. Tous les documents administratifs (qui ne sont pas soumis à la protection des données) seront mis à la disposition des citoyens sur le site internet de la commune.

2. ÉCOLE, STRUCTURES D'ACCUEIL POUR ENFANTS ET JEUNESSE

a. Créer un cadre optimal

Rétablir le dialogue avec le personnel scolaire. Étant donné que, depuis plusieurs années, la relation de travail entre la commune et le personnel scolaire s'est dégradée, une de nos priorités consiste à résoudre cette situation pour permettre à l'École de Mertzig et à la commune d'entamer ensemble un nouveau départ. Dans l'intérêt des enfants de Mertzig, il est primordial de rétablir un bon climat de travail entre les différents acteurs de l'enseignement (personnel enseignant, comité d'élèves, représentation des parents d'élèves) et les membres du collège des bourgmestre et échevins et du conseil communal.

Adapter l'École de Mertzig aux besoins des enfants. Afin de créer un environnement de travail motivant, sain et adapté aux besoins des enfants, des projets de rénovation ou de nouvelles constructions seront entamés avec tous les acteurs concernés: les infrastructures scolaires seront tout d'abord examinées, dans le but d'améliorer la qualité et la fonctionnalité de celles-ci, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Évolution démographique. En raison de l'évolution démographique de la commune, il est indispensable de se préoccuper de la taille de certaines infrastructures comme la Maison Relais ou l'École de Mertzig. Pour y remédier, et après concertation des acteurs concernés, nous n'excluons pas la mise en place d'infrastructures flexibles et modulables.

Enseignement digital. Nous devons permettre à nos enfants d'être éduqués dans les meilleures conditions possibles. Un équipement scolaire moderne, notamment en matériel informatique, doit permettre aux élèves d'être préparés aux défis contemporains. Tout en tenant compte des contraintes budgétaires, les travaux d'infrastructure et les acquisitions futures nécessaires seront réalisés en coopération étroite avec le personnel enseignant.

Ramassage scolaire. Afin de réduire le trafic au cœur du village pendant les heures de pointe, nous envisageons d'organiser, après analyse avec parents et élèves, un bus de ramassage scolaire.

Promouvoir la coopération entre École, Maison Relais, Crèche, Internat et associations. L'encadrement d'un enfant réside souvent dans les mains de plusieurs acteurs (scolaires, parascolaires et/ou associatifs). Afin de garantir une bonne coordination entre École, Maison Relais, Crèche, Internat, associations sportives et culturelles de Mertzig, nous devons renforcer la coopération entre ceux-ci, en jouant un rôle d'intermédiaire.

Mini-Mertzig. Nous tenons à soutenir les initiatives communes du personnel enseignant et des enfants, comme par exemple la conception et transformation des infrastructures scolaires et de loisir. Dans ce contexte, nous voulons mettre en place le Mini-Mertzig, un concept permettant aux enfants d'apprendre, à travers le jeu, à prendre leurs responsabilités et à connaître les défis quotidiens de la vie communale et professionnelle.

Flexibilisation des horaires d'ouverture de la Maison Relais et de la Crèche communale. Afin de répondre à la demande de parents ayant des horaires de travail variés, nous envisageons de prendre contact avec les responsables de la Maison Relais de Mertzig et de la Crèche communale, en leur demandant de flexibiliser davantage les horaires d'ouverture de celles-ci.

Alimentation saine et régionale dans les structures d'accueil. Nous nous engageons à ce que le restaurant scolaire de la Maison Relais continue à servir une nourriture adaptée à tout âge et basée principalement sur des produits régionaux. Ainsi, il est important de maintenir des actions régulières d'éducation alimentaire, telles que « lait ou fruits à l'école ».

Des structures d'accueil ouvertes. Les structures d'accueil actuelles doivent également devenir, après concertation du personnel concerné, le point de contact et de conseil pour les parents qui gardent leurs enfants à domicile. Dans ce contexte, nous voulons jouer un rôle d'intermédiaire entre ces parents et les structures d'accueil en tenant à jour une liste de nourrices et baby-sitter agréé(e)s dans notre commune et environs.

« Les jeunes à la rencontre des plus âgés ». Bien qu'il n'existe malheureusement plus de maison de retraite traditionnelle à Mertzig, il est important qu'aucune génération ne se sente exclue. De ce

fait, nous voulons encourager les structures d'accueil et l'Internat à organiser des activités communes entre jeunes et personnes plus âgées.

b. Les jeunes de Mertzig

Conseil communal des jeunes. Afin d'intégrer les jeunes dans des processus de décision qui les concernent, nous voulons mettre en place une délégation de la jeunesse. Ce « conseil communal des jeunes », a but pour but de présenter aux représentants communaux d'éventuels problèmes et désirs des jeunes à Mertzig. Leurs idées et propositions seront intégrées dans un plan communal pour la jeunesse, afin d'être mises en œuvre à court et moyen terme.

Encadrement des jeunes dans les associations. Nos associations culturelles et sportives ont un rôle extrêmement important en matière d'encadrement des enfants et des jeunes. Afin de reconnaître cet engagement, nous voulons garantir aux associations un apport financier juste. Ainsi, les clubs doivent pouvoir compter sur un soutien de la commune concernant les frais de formation du personnel d'encadrement.

Soutien financier de la Late Night Bus Norden Asbl. Nous continuons à soutenir la Late Night Bus Norden Asbl qui coordonne d'une manière exemplaire le transport des jeunes vers différentes manifestations dans le Nord du pays.

Culture et infrastructures. L'offre culturelle doit également être adaptée au jeune public. Étant donné le nombre conséquent de jeunes dans notre village, nous désirons leur rendre les infrastructures existantes plus accessibles (p.ex. terrain dans le parc près de l'ancien bâtiment d'école), y compris en dehors des heures scolaires. Le plan communal pour la jeunesse nous permettra de définir des objectifs communs afin de rendre la commune encore plus attractive.

Actifs et engagés pour notre jeunesse. En coopération avec la Nordstadjugend Asbl, association subventionnée également par la commune de Mertzig, nous voulons proposer aux jeunes de notre village toutes sortes de projets, d'activités et de workshops sur des sujets variés (culture, sport, monde du travail, prévention, information, etc.).

3. VIVRE, HABITER ET TRAVAILLER À MERTZIG

a. Vivre et habiter

Développement durable. Pour planifier notre commune d'une manière durable et cohérente, les citoyens doivent participer activement aux plans et projets de la commune: régulation du trafic, aménagement de places publiques, pistes cyclables et chemins de randonnée, mise en réseau avec les communes voisines, protection et maintien d'infrastructures essentielles, remise en état des rues, etc.

Espaces verts dans l'aménagement de l'espace public. Afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie et de logement à Mertzig, la nature ne doit pas être délaissée. Nous ne nous opposons pas au « fauchage tardif » tel que pratiqué depuis un certain temps à Mertzig, mais estimons qu'il ne

constitue pas la solution adéquate dans des lieux publics visibles (p.ex. les aires de jeu), car il donne souvent l'image d'une commune non soignée.

Sécurité routière. Malgré l'introduction de zones à vitesse réduite (30 km/h) dans de nombreuses rues, beaucoup d'automobilistes continuent à rouler d'une manière irresponsable. Des moyens additionnels doivent être mis en place pour faire respecter la vitesse dans les rues de Mertzig. Afin de garantir plus de sécurité au niveau des passages piétons, l'emplacement de certains d'entre eux doit être examiné, pour améliorer la visibilité de ceux situés à des endroits dangereux. Dans les nouvelles zones résidentielles, nous examinons la possibilité d'introduire des « rues de jeux » à circulation réduite. Pour les routes CR, qui ne rentrent pas dans les compétences communales, nous allons ouvrir le dialogue avec le ministère compétent, afin de trouver ensemble des solutions pour les rendre plus sûres. Pour mieux lutter contre le comportement irresponsable des conducteurs sur la route, mais aussi sur les parkings publics, nous allons renforcer la collaboration avec le commissariat de police compétent en demandant des contrôles préventifs et plus réguliers.

Améliorer la mobilité. En collaboration avec l'entreprise de transport locale, nous voulons mettre en place un système de « bus à la demande » pour tous les habitants de Mertzig, permettant avant tout aux jeunes de se consacrer à leurs loisirs sans restriction et sans être dépendants des parents.

b. Travailler

Les entreprises dans notre commune. Il est important d'améliorer le dialogue avec les entreprises locales, dans le but de trouver ensemble de meilleures solutions aux problèmes auxquels elles font face au quotidien. Nous aspirons à une taxation communale qui réponde d'une manière plus ciblée aux besoins des entreprises et des agriculteurs de Mertzig.

La zone industrielle de Mertzig. Afin de permettre aux entreprises déjà établies de se développer et d'attirer de nouvelles activités, sans que cela n'impacte la qualité de vie dans le village, un concept doit être élaboré en étroite collaboration l'Asbl Laach 9166 qui défend les intérêts des entreprises dans la zone industrielle.

Soutenir l'économie sociale et solidaire. Nous soutenons et encourageons les initiatives privées qui réalisent, à titre d'exemple, des jardins communautaires ou qui investissent solidairement dans les énergies renouvelables. Nous voulons ainsi rendre possible le parrainage pour des espaces verts publics, permettant ainsi aux citoyens ou aux entreprises qui le désirent de s'occuper de la plantation des espaces verts dans leur rue ou devant leur maison.

c. Offre de loisirs

Soutenir les habitants de Mertzig œuvrant dans les milieux culturels. Nous nous engageons à ce que les artistes locaux puissent jouir d'infrastructures adaptées pour pouvoir exercer leurs activités. De même, nous voulons permettre aux artistes locaux et régionaux d'exposer leurs œuvres dans la commune.

Soutenir les associations locales. La commune doit poursuivre sa politique de soutien financier des associations locales. Dans un souci de soutenir également les familles issues d'un milieu social moins favorable, nous voulons adapter les subsides communaux en tenant compte des critères sociaux.

Sport populaire pour citoyens de tout âge. De nombreuses personnes veulent pratiquer certaines activités sportives sans pour autant être affiliées à une association. C'est pour cette raison que nous voulons introduire le sport populaire dans notre commune, en aménageant des surfaces libres pour le jeu et le sport et en mettant en place des sentiers pédestres, des parcours de jogging et de VTT. En collaboration avec les communes voisines et le ministère compétent, nous nous efforcerons à raccorder Mertzig aux réseaux nationaux des circuits auto-pédestres et des pistes cyclables.

Loisirs pour personnes âgées. Nous encouragerons les habitants plus âgés de Mertzig dans l'organisation et la mise en œuvre d'activités culturelles et sportives, aussi bien sur le plan local que régional.

Soutenir les initiatives privées. Les initiatives privées, qui contribuent à rendre la vie culturelle plus attractive dans notre commune, seront soutenues aussi bien financièrement que matériellement, à travers la mise à disposition d'infrastructures communales (p.ex. organisation d'un festival de musique ou d'art). Avis aux amateurs!

4. UNE COMMUNE SÛRE, PROPRE, JUSTE ET ASSURANT UNE GRANDE QUALITÉ DE VIE

a. Sécurité

Les sapeurs-pompiers de Mertzig. Le corps des sapeurs-pompiers constitue plus qu'un simple service communal: de par leur engagement volontaire, notamment suite à la récente introduction du système du First Responder, qui garantit une première prise en charge médicale jusqu'à l'arrivée d'une ambulance et/ou du Service d'aide médicale urgente (Samu), les pompiers méritent une profonde reconnaissance de la commune et de leurs habitants. La commune doit être un partenaire solide afin d'organiser des campagnes de sensibilisation en matière de protection contre l'incendie, d'acquérir le matériel d'équipement indispensable, de garantir le soutien financier, etc. La réforme législative des services de secours prévoit également une étroite collaboration avec la commune pour contribuer à la sécurité des habitants de Mertzig et pour équiper le corps des sapeurs-pompiers avec le matériel nécessaire.

Le service hivernal. En collaboration avec le service technique de la commune, nous allons déterminer comment optimiser le service hivernal de la commune. Dans des situations extrêmes, nous comptons cependant sur la compréhension des citoyens. L'introduction du Report-it constituera dans ce cas une aide précieuse pour le service technique.

Coopération renforcée avec la Police grand-ducale. Tout comme pour la sécurité routière, et afin de garantir une qualité de vie plus sûre et de lutter de manière préventive contre toute infraction pénale (p.ex. effractions, vandalisme, élimination illégale de déchets, etc.), notre devoir est de renforcer la coopération de la commune avec la Police grand-ducale.

b. Salubrité publique

Une commune propre. Par le biais de campagnes de sensibilisation et en comptant sur la bonne volonté des citoyens, nous nous efforcerons, en concertation avec le Service technique, de garantir en permanence une commune propre dont ses habitants pourront être fiers. Des espaces verts et arrangements de fleurs seront davantage placés au centre du village et près des infrastructures publiques principales. L'introduction du système Report-it jouera ici encore un rôle important dans ce domaine.

c. Intégration

Le Luxembourgeois, langue d'intégration. Afin d'intégrer au mieux les concitoyens de nationalité étrangère, nous voulons élargir considérablement l'offre communale et régionale de cours de Luxembourgeois.

Journées d'accueil. Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, et de leur fournir toute information concernant ses activités ou celles des associations culturelles ou sportives locales, une ou plusieurs journées d'accueil seront organisées par an. Une commission d'accueil sera chargée de l'organisation de projets visant à rapprocher les nouveaux habitants avec ceux vivant depuis plus longtemps dans notre commune.

Parrainage. En tant que « nouvel habitant » d'une commune, il n'est parfois pas évident de s'y retrouver au niveau des démarches administratives. Les citoyens doivent avoir la possibilité de devenir parrain de nouveaux habitants de la commune pour les assister lors de démarches administratives ou pour les guider dans la vie communale. De plus, un parrainage entre Luxembourgeois et non-Luxembourgeois constitue la méthode parfaite pour apprendre la langue luxembourgeoise (parrainage linguistique). Pour atteindre ce but, la commune ou la commission communale d'intégration doit avoir vocation à être un intermédiaire privilégié.

Journées associatives. Afin de permettre aux nouveaux habitants de la commune de s'intégrer parfaitement dans la vie associative de Mertzig, des journées associatives seront organisées en coopération avec les associations locales.

Unis dans la diversité. Nous soutenons la commission communale d'intégration de manière à pouvoir organiser des activités qui réunissent les communautés de nationalités différentes de la commune.

d. Inclusion

Design for all: Accessibilité aux infrastructures communales à tout public. Toutes les infrastructures communales doivent être planifiées et rénovées de sorte à ce qu'elles puissent être accessibles à tout public, y compris aux personnes à mobilité réduite. Tel est par exemple le cas pour la mairie, les bâtiments scolaires, les trottoirs et surfaces de passage pour piétons.

Inclusion pour tout un chacun. Il est important que tous les habitants, y compris ceux de l'Internat Sainte-Marie ou de l'Asbl Op der Schock, soient à l'avenir intégrés dans les activités communales.

e. Social et juste

Une commune pour tous. La diversité culturelle de la commune de Mertzig contribue à la cohésion sociale du village. Afin de permettre à tous les habitants, y compris les plus démunis, d'accéder à des logements, nous nous efforcerons de faire construire plus de logements sociaux. La croissance de Mertzig doit se faire d'une manière qualitative, en évitant toute spéculation immobilière démesurée.

Office social Nordstad (OSNOS). Les familles plus démunies doivent pouvoir s'informer auprès de l'administration communale sur les modalités de l'aide qui peut leur être octroyée par l'Office social Nordstad.

Démocratiser le sport et la culture. L'accès aux activités sportives ou culturelles dans la commune de Mertzig doit être ouvert à tout public, peu importe son origine sociale. Ainsi, nous envisageons de prendre en charge une partie des frais d'adhésion des jeunes issus de familles plus démunies aux associations sportives ou culturelles, tout en tenant compte de certains critères.

f. Santé

Qualité de vie. Afin de permettre aux citoyens de rester actifs, nous voulons leur proposer de participer à un éventail d'activités physiques.

Mieux informer. En collaboration avec les services spécialisés, la commune a l'obligation d'informer et de sensibiliser ses habitants en matière de santé (p.ex. drogues, sida, cancer, etc.) et de protection de l'environnement (p.ex. produits chimiques dans le ménage, sources d'énergie, etc.).

Ménage sans pesticides. Nous voulons également, en collaboration avec les services spécialisés, rendre les citoyens attentifs aux conséquences nocives des pesticides pour la nature et la santé, et les informer sur des moyens alternatifs.

5. UNE COMMUNE EFFICIENTE SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

a. Efficience énergétique

Énergies renouvelables. Les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple et s'affirmer en tant que pionniers dans l'utilisation d'énergies renouvelables. De ce fait, il est important que les infrastructures communales actuelles soient modernisées en ce sens.

Améliorer l'éclairage public sur le plan énergétique. Une grande partie de la consommation d'électricité de la commune de Mertzig est due à l'éclairage public. En collaboration avec des services spécialisés, nous voulons élaborer un nouveau concept nous permettant de réduire au fur et à mesure cette consommation en recourant à des systèmes d'éclairage efficaces en énergie.

Marchés publics sur base de critères durables. Lors de l'établissement d'appels d'offre publics, nous allons définir les critères en matière de développement durable, de l'impact environnemental, de la consommation d'eau et de l'efficacité énergétique.

b. Nature et Environnement

Conciliation de l'agriculture et de la préservation des paysages. En collaboration avec les exploitations agricoles locales et le SICONA (Syndicat intercommunal pour la conservation de la nature), nous nous engageons pour la préservation des paysages de Mertzig. Il est important de contribuer davantage au respect de la nature et de la biodiversité, afin de préserver le maintien et la création de biotopes.

Assurer la qualité d'eau. En étroite collaboration avec le syndicat intercommunal compétent DEA (Distribution d'eau des Ardennes) et l'Administration de la gestion de l'eau, nous nous efforcerons d'améliorer la qualité de l'eau potable, et d'en éliminer l'odeur désagréable de chlore y présente régulièrement. L'introduction de l'application Report-it jouera également dans ce contexte un rôle important en tant que communication et/ou information vers le service technique. Les résultats des analyses de l'eau réalisées par les laboratoires seront systématiquement publiés sur le site internet de la commune. De même, nous réaliserons les investissements nécessaires afin de garantir la protection des ressources en eau de surface et des eaux souterraines.

Assainissement et épuration des eaux usées. Depuis 2002, la commune de Mertzig est membre du syndicat intercommunal SIDEN (Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du Nord). Des investissements importants ont été effectués dans les infrastructures d'évacuation des eaux usées. Nous nous engageons, avec le SIDEN, à assurer un suivi rigoureux de l'entretien de ces infrastructures, notamment des bassins de rétention.

Optimiser la collecte de l'eau de pluie. Lors de rénovations et de planifications d'infrastructures communales, nous voulons installer des systèmes de récupération d'eau de pluie afin d'éviter de devoir recourir à l'eau potable pour le fonctionnement des installations sanitaires par exemple.

Élimination des déchets. Afin d'optimiser l'élimination des déchets et d'encourager les citoyens à trier leurs ordures, des campagnes de sensibilisation et d'information seront organisées en collaboration avec le SIDEC (Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets).

6. DES FINANCES PUBLIQUES SAINES

Des screenings réguliers. À l'instar d'un ménage privé, une commune ne peut dépenser plus que ce dont elle dispose. La dette budgétaire doit être rétablie à un niveau raisonnable, permettant d'éviter une charge démesurée pour les générations futures. Les bases de notre politique budgétaire sont fondées sur des études cohérentes, qui définissent clairement les priorités afin de ne pas générer une dette excessive de l'administration communale. Afin d'accroître la marge de manœuvre pour entamer des investissements nouveaux, l'efficacité des dépenses publiques doit être renforcée par le biais d'analyses financières régulières.

Des systèmes de financement alternatifs. Lors de projets d'infrastructures futurs, nous envisageons de prévoir des méthodes de financement innovantes en partenariat avec des entreprises privées, des citoyens intéressés ou par le biais de systèmes de financement alternatifs (Public Private Partnership, Crowd funding, etc.).

Mertzig, le 5 décembre 2017.

Mike POIRÉ
Bourgmestre

Stefano D'AGOSTINO
Premier Échevin

Isabelle CONZEMIUS
Deuxième Échevin